



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE DE CARBON BLANC

REÇU EN PREFECTURE

le 14/03/2017

Application agréée E.legalite.com

033-2533 02 038-2017 0313-CR_2016_PDF-BF

COLLECTIVITE :

SIAO de CARBON BLANC

SIRET : 253.302.038.00026

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de CENON

**SERVICE PUBLIC
DE L'EAU POTABLE**

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2016

Ambarès et Lagrave
Artigues-près-Bordeaux
Bassens
Carbon Blanc
Montussan
Pompignac
Sainte Eulalie
Saint Loubès
Tresses
Yvrac

14, avenue du Général de Gaulle - 33530 Bassens
tél. 05 56 77 70 23 - fax 05 56 77 19 43 - courriel : siaocarbonblanc@gmail.com
Siège Social : Mairie de Carbon Blanc

SOMMAIRE

REÇU EN PREFECTURE

le 14/03/2017

Application agréée E-legalite.com

033-2533 02 038-2017 0313-CA_2016_PDF-BF

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.16 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.17 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.18 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.19 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

A8.3 - Opérations liées aux cessions

A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent

A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti

A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.21 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
		A		G		
	Section d'exploitation	A	1 553 118,85	G	1 955 130,33	402 011,48 G-A
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B	2 445 747,08	H	3 121 927,30	676 180,22 H-B

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C		I	368 344,28	(si déficit) (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	598 081,60	J		(si déficit) (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
		P=	A+B+C+D	Q=	G+H+I+J	=Q-P
TOTAL (réalisations + reports)			4 596 947,53		5 445 401,91	848 454,38

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	350 096,00	L	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F		= K+L		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E		= G+I+K		770 355,76
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L		-271 997,38
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L		498 358,38

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 350 096,00	L 0,00
23	Immobilisations en cours	350 096,00	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	141 393,00	105 397,94	0,00	0,00	35 995,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	112 546,00	110 482,98	0,00	0,00	2 063,02
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	33 700,00	31 346,34	0,00	0,00	2 353,66
Total des dépenses de gestion courante		287 639,00	247 227,26	0,00	0,00	40 411,74
66	Charges financières	301 214,61	222 767,75	78 446,84	0,00	0,02
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	16 296,01				
Total des dépenses réelles d'exploitation		605 149,62	469 995,01	78 446,84	0,00	56 707,77
023	Virement à la section d'investissement (4)	602 875,66				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	1 004 677,00	1 004 677,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 607 552,66	1 004 677,00			602 875,66
TOTAL		2 212 702,28	1 474 672,01	78 446,84	0,00	659 583,43
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	1 662 400,00	1 763 392,49	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	54 779,84	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 707 400,00	1 818 172,33	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 707 400,00	1 818 172,33	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	136 958,00	136 958,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		136 958,00	136 958,00			0,00
TOTAL		1 844 358,00	1 955 130,33	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		368 344,28				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	41 000,00	30 626,40	0,00	10 373,60
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 315 239,78	1 613 692,59	350 096,00	351 451,19
Total des dépenses d'équipement		2 356 239,78	1 644 318,99	350 096,00	361 824,79
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	384 213,02	384 212,73	0,29	0,29
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	59 044,28	0,00	0,00	59 044,28
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		443 257,30	384 212,73	0,00	59 044,57
4581	Total des op. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 799 497,08	2 028 531,72	350 096,00	420 869,36
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	136 958,00	136 958,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	364 046,36	280 257,36		83 789,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		501 004,36	417 215,36		83 789,00
TOTAL		3 300 501,44	2 445 747,08	350 096,00	504 658,36
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		598 081,60			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	71 971,50	71 971,50	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		771 971,50	771 971,50	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	192 886,64	192 886,64	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	598 081,60	598 081,60	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	364 044,28	274 053,20	0,00	89 991,08
Total des recettes financières		1 155 012,52	1 065 021,44	0,00	89 991,08
4582	Total des op. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 926 984,02	1 836 992,94	0,00	89 991,08
021	Virement de la section d'exploitation (2)	602 875,66			0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 004 677,00	1 004 677,00		83 789,00
041	Opérations patrimoniales (2)	364 046,36	280 257,36		
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 971 599,02	1 284 934,36		686 664,66
TOTAL		3 898 583,04	3 121 927,30	0,00	776 655,74
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	105 397,94		105 397,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	110 482,98		110 482,98
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	31 346,34		31 346,34
66	Charges financières	301 214,59	0,00	301 214,59
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 004 677,00	1 004 677,00
	Dépenses d'exploitation - Total	548 441,85	1 004 677,00	1 553 118,85

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 553 118,85

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	136 958,00	136 958,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	384 212,73	0,00	384 212,73
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 626,40	0,00	30 626,40
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 613 692,59	6 204,16	1 619 896,75
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	274 053,20	274 053,20
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 028 531,72	417 215,36	2 445 747,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

598 081,60

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 043 828,68

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	1 763 392,49		1 763 392,49
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	54 779,84		54 779,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	136 958,00	136 958,00
Recettes d'exploitation - Total		1 818 172,33	136 958,00	1 955 130,33

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

368 344,28

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 323 474,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	192 886,64	0,00	192 886,64
13	Subventions d'investissement	71 971,50	0,00	71 971,50
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	11 308,56	11 308,56
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	268 948,80	268 948,80
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	274 053,20	0,00	274 053,20
28	Amortissements des immobilisations		1 004 677,00	1 004 677,00
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 238 911,34	1 284 934,36	2 523 845,70

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

598 081,60

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 121 927,30

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	141 393,00	105 397,94	0,00	0,00	35 995,06
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	5 500,00	4 612,36	0,00	0,00	887,64
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	4 000,00	368,85	0,00	0,00	3 631,15
6064	Fournitures administratives	2 500,00	1 414,02	0,00	0,00	1 085,98
6066	Carburants	1 000,00	742,93	0,00	0,00	257,07
6135	Locations mobilières	4 000,00	3 486,74	0,00	0,00	513,26
61551	Matériel roulant	3 600,00	3 536,77	0,00	0,00	63,23
6156	Maintenance	2 500,00	879,97	0,00	0,00	1 620,03
6161	Multirisques	11 000,00	10 289,78	0,00	0,00	710,22
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
618	Divers	4 500,00	1 500,00	0,00	0,00	3 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	30 175,00	24 724,07	0,00	0,00	5 450,93
6231	Annonces et insertions	2 400,00	1 068,00	0,00	0,00	1 332,00
6237	Publications	1 000,00	484,00	0,00	0,00	516,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	18,00	18,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	978,62	0,00	0,00	21,38
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	1 068,15	0,00	0,00	1 431,85
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 595,30	0,00	0,00	404,70
627	Services bancaires et assimilés	700,00	700,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	50 000,00	44 690,22	0,00	0,00	5 309,78
6287	Remboursements de frais	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6356	Redevance occupation domaine public nationale	3 000,00	2 240,16	0,00	0,00	759,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	112 546,00	110 482,98	0,00	0,00	2 063,02
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	49,00	0,00	0,00	51,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	700,00	597,28	0,00	0,00	102,72
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	200,00	156,00	0,00	0,00	44,00
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	53 000,00	52 755,73	0,00	0,00	244,27
6413	Primes et gratifications	30 000,00	28 971,35	0,00	0,00	1 028,65
6414	Indemnités et avantages divers	146,00	146,00	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	1 100,00	1 063,28	0,00	0,00	36,72
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 000,00	8 840,00	0,00	0,00	160,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	17 500,00	17 197,81	0,00	0,00	302,19
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	200,00	208,81	0,00	0,00	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	600,00	497,72	0,00	0,00	102,28
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65	Autres charges de gestion courante	33 700,00	31 346,34	0,00	0,00	2 353,66
6531	Indemnités	32 000,00	29 726,52	0,00	0,00	2 273,48
6533	Cotisations de retraite	1 700,00	1 619,82	0,00	0,00	80,18
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		287 639,00	247 227,26	0,00	0,00	40 411,74
66	Charges financières (b)(5)	301 214,61	222 767,75	78 446,84	0,00	0,02
66111	Intérêts réglés à l'échéance	302 289,99	302 289,97	0,00	0,00	0,02
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	- 1 075,38	-79 522,22	78 446,84	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	16 296,01				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		605 149,62	469 995,01	78 446,84	0,00	56 707,77
023	Virement à la section d'investissement	602 875,66				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	1 004 677,00	1 004 677,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	1 004 677,00	1 004 677,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 607 552,66	1 004 677,00			602 875,66
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 607 552,66	1 004 677,00			602 875,66
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 212 702,28	1 474 672,01	78 446,84	0,00	659 583,43
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015			0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	78 446,84
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	78 446,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de s	1 662 400,00	1 763 392,49	0,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	1 662 400,00	1 763 392,49	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	54 779,84	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	45 000,00	54 779,84	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 707 400,00	1 818 172,33	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 707 400,00	1 818 172,33	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	136 958,00	136 958,00			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résul	136 958,00	136 958,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		136 958,00	136 958,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 844 358,00	1 955 130,33	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		368 344,28				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	41 000,00	30 626,40	0,00	10 373,60
2031	Frais d'études	41 000,00	30 626,40	0,00	10 373,60
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 315 239,78	1 613 692,59	350 096,00	351 451,19
2312	Terrains	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
2313	Constructions	82 440,00	0,00	0,00	82 440,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 132 799,78	1 613 692,59	350 096,00	169 011,19
Total des dépenses d'équipement		2 356 239,78	1 644 318,99	350 096,00	361 824,79
16	Emprunts et dettes assimilées	384 213,02	384 212,73		0,29
1641	Emprunts en euros	384 213,02	384 212,73		0,29
27	Autres immobilisations financières	59 044,28	0,00	0,00	59 044,28
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	59 044,28	0,00	0,00	59 044,28
Total des dépenses financières		443 257,30	384 212,73	0,00	59 044,57
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 799 497,08	2 028 531,72	350 096,00	420 869,36
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	136 958,00	136 958,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	136 958,00	136 958,00		0,00
13913	Départements	109 852,00	109 852,00		0,00
13918	Autres	27 106,00	27 106,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	364 046,36	280 257,36		83 789,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 204,16	6 204,16		0,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	357 842,20	274 053,20		83 789,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		501 004,36	417 215,36		83 789,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 300 501,44	2 445 747,08	350 096,00	504 658,36
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015			598 081,60		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	71 971.50	71 971,50	0,00	0,00
1318	Autres	71 971.50	71 971,50	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	700 000.00	700 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	700 000.00	700 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		771 971.50	771 971,50	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	790 968.24	790 968,24	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	192 886.64	192 886,64	0,00	0,00
1068	Autres réserves	598 081.60	598 081,60	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0.00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	364 044.28	274 053,20	0,00	89 991,08
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	364 044.28	274 053,20	0,00	89 991,08
Total des recettes financières		1 155 012.52	1 065 021,44	0,00	89 991,08
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 926 984.02	1 836 992,94	0,00	89 991,08
021	Virement de la section d'exploitation	602 875.66			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	1 004 677.00	1 004 677,00		0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 392.00	2 392,00		0,00
28121	Terrains nus	1 769.00	1 769,00		0,00
281315	Bâtiments administratifs	29 348.00	29 348,00		0,00
281351	Bâtiments d'exploitation	90 459.00	90 459,00		0,00
281355	Bâtiments administratifs	14 560.00	14 560,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	283 361.00	283 361,00		0,00
281561	Service de distribution d'eau	563 079.00	563 079,00		0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage inc	14 752.00	14 752,00		0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	763.00	763,00		0,00
28182	Matériel de transport	1 546.00	1 546,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 187.00	1 187,00		0,00
28184	Mobilier	1 342.00	1 342,00		0,00
28188	Autres	119.00	119,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 607 552.66	1 004 677,00		602 875,66
041	Opérations patrimoniales (6)	364 046.36	280 257,36		83 789,00
2031	Frais d'études	6 738.20	5 104,40		1 633,80
2033	Frais d'insertion	6 204.16	6 204,16		0,00
2313	Constructions	13 740.00	0,00		13 740,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	337 364.00	268 948,80		68 415,20
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 971 599.02	1 284 934,36		686 664,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 898 583.04	3 121 927,30	0,00	776 655,74
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

SIAO - 33 - Budget SIAO	CA	2016
-------------------------	----	------

IV - ANNEXES

	IV
	A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (MONSIEUR 9501)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 200 000,00									
36447002401	C.R.C.A.M. GDE	24/03/2006		20/01/2007	500 000,00 F			3,87	3,87		A	X	N	A-1
00013249850	C.R.C.A.M. GDE	31/10/2007		15/01/2008	500 000,00 F			4,39	4,39301		A	X	N	A-1
00049850119	C.R.C.A.M. GDE	27/05/2008		01/02/2009	800 000,00 F			4,66	5,01747		S	X	N	A-1
8529174	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	06/04/2009		09/10/2009	1 000 000,00 F			4,51	4,51		S	C	N	A-1
A33100KP	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	23/09/2010		05/06/2011	700 000,00 F			3,11	4,08096		A	C	N	A-1
8925862	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	10/10/2011		20/01/2012	1 000 000,00 F			4,19	4,19		T	C	N	A-1
0019750N	CREDIT FONCIER	24/07/2012		30/10/2012	2 100 000,00 F			4,99	5,15982		T	P	N	A-1
88265342	C.R.C.A.M. GDE	05/06/2012		15/12/2012	500 000,00 F			5,29	5,40086		T	X	N	A-1
A3313040	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	31/05/2013		30/12/2013	750 000,00 F			4,13	4,21227		T	X	N	A-1
0032234P	CREDIT FONCIER	03/11/2014		17/02/2015	650 000,00 F			2,8	2,81863		T	X	N	A-1
MON509615EUR05	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/03/2016		01/07/2016	700 000,00 F			2,16	2,17821		T	X	N	A-1
Total général					9 200 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et Dettes au 31/12/2016												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 170 758,92					384 212,72	302 289,97	0,00	78 446,84
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 170 758,92					384 212,72	302 289,97	0,00	78 446,84
36447002401	N	0,00		286 729,12	9,08	F		3,87	23 134,77	11 991,73	0,00	10 510,78
00013249850	N	0,00		315 752,87	10,08	F		4,39301	21 978,62	14 826,41	0,00	13 322,49
00049850119	N	0,00		564 323,33	11,67	F		5,01747	34 421,59	27 505,12	0,00	10 957,28
8529174	N	0,00		625 000,00	12,33	F		4,51	50 000,00	29 878,75	0,00	6 420,49
A33100KP	N	0,00		485 237,76	13,50	F		4,08096	34 659,84	16 168,82	0,00	8 635,34
8925962	N	0,00		750 000,00	14,83	F		4,19	50 000,00	32 734,38	0,00	6 197,71
0019750N	N	0,00		1 809 518,33	15,58	F		5,15992	73 955,21	94 159,30	0,00	15 639,98
88265342	N	0,00		395 694,77	10,75	F		5,40086	26 677,99	21 820,09	0,00	930,32
A3313040	N	0,00		652 500,00	21,75	F		4,21227	30 000,00	27 722,63	0,00	74,86
0032234P	N	0,00		600 078,44	17,92	F		2,81863	25 309,00	17 246,64	0,00	2 053,60
MON509615EUR05	N	0,00		685 924,30	19,33	F		2,17821	14 075,70	8 236,10	0,00	3 703,99
Total général		0,00		7 170 758,92					384 212,72	302 289,97	0,00	78 446,84

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/03/2017

Application agréée E-legalite.com

033-2533 02 038-2017 0313-CA_2016_PDF-BF

SIAO - 33 - Budget SIAO	CA	2016
-------------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.3
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart entre ces indices / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		521 171.02	521 170.73
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		384 213.02	384 212.73
1641	Emprunts en euros	384 213.02	384 212.73
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		136 958.00	136 958.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	136 958.00	136 958.00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	521 170,73	350 096,00	598 081,60	1 469 348,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 164 483.58	III 1 471 616.84
Ressources propres externes de l'année (a)		556 930.92	466 939.84
10228	Dotations, fonds divers et réserves	192 886.64	192 886.64
2762	Autres immobilisations financières	364 044.28	274 053.20
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		1 607 552.66	1 004 677.00
2805	Amortissement des immobilisations	2 392.00	2 392.00
28121	Amortissement des immobilisations	1 769.00	1 769.00
281315	Amortissement des immobilisations	29 348.00	29 348.00
281351	Amortissement des immobilisations	90 459.00	90 459.00
281355	Amortissement des immobilisations	14 560.00	14 560.00
281531	Amortissement des immobilisations	283 361.00	283 361.00
281561	Amortissement des immobilisations	563 079.00	563 079.00
28157	Amortissement des immobilisations	14 752.00	14 752.00
28181	Amortissement des immobilisations	763.00	763.00
28182	Amortissement des immobilisations	1 546.00	1 546.00
28183	Amortissement des immobilisations	1 187.00	1 187.00
28184	Amortissement des immobilisations	1 342.00	1 342.00
28188	Amortissement des immobilisations	119.00	119.00
021	Virement de la section d'exploitation	602 875.66	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 471 616.84	0.00	0.00	598 081,60	2 069 698,44

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 469 348,33
Ressources propres disponibles	IV 2 069 698,44
Solde	V = IV - II (3) + 600 350.11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

SIAO - 33 - Budget SIAO	CA	2016
-------------------------	----	------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0	2	2	0	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SIAO - 33 - Budget SIAO	CA	2016
-------------------------	----	------

IV - ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016		
		IV
		C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b* : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2* : emplois de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
3-3-4* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée p/s fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Arrêté et Signatures

Présenté par Pierre DURAND, Président

A Bassens, le 13 mars 2017

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES : Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibéré par le Comité Syndical du SIAO réuni en session ordinaire

Jean-Antoine BISCAÏCHIPY

Pierre BOUSSEAU

Anne BREZILLON

Sylvie BRISSON

Claude CARTY

Céline DELIGNY ESTOVERT

Pierre DURAND

Michel HERITIÉ

Anne-Lise JACQUET

Conchita LACUEY

Hubert LAPORTE

Pierre de G. NJIKAM MOULIOM

Claude RICHER

Alban SEURIN

Jean-Pierre SOUBIE

François SPAGNOL

Alain TURBY

Jean-Pierre TURON

Daniel YANINI

Josiane ZAMBON

Procurator à F. SPAGNOL

Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 14 mars 2017
et de la publication le 14 mars 2017

A Bassens, le 14 mars 2017

Le Président,

Pierre DURAND



Procurator à D. YANINI

Procurator à C. CARTY.